

**Compte rendu de l'Atelier**  
**« Table Ronde de l'Arbitrage, un projet partagé »**  
**du Samedi 20 Juin 2009 à Valence (26).**

Rapporteur F.F.H.G. : FAVRAY Florine (club de Cergy).

Membre F.F.H.G. : LE COQ Yann (Stagiaire F.F.H.G.).

Animateur F.F.H.G. : TARDIF Luc (Président F.F.H.G.).

Présents (21): ALRIC Tristan (F.F.H.G.), CAMUS Jean-David (Secrétaire général de la F.F.H.G.), CASTELLAIN Yves (Nantes), CATELIN Bruno (Alpes d'Huez), DE GOUVEIA (Entente Deuil/Garges), DE TAO Roy (D.T.A.), DELAUNAY Francine (Toulouse), DEVAUX Sylvain (Evry), DOGEMONT Corinne (Comité Directeur), DUCHAMP Christine (C.T.N.), FAUCHON Charles (Viry-Châtillon), FAVRAY Florine (Cergy), GARCHER Gilbert (Orléans), LACARRIERE Philippe (Comité Directeur), LE COQ Yann (Stagiaire F.F.H.G.), LLORCA Jean-Charles (Clermont), ROY Normand (Tours), SMANIOTTO Louis (Villard), TARDIF Luc (Président F.F.H.G.), THIEBAUT Didier (Cholet), WENDLING Fabienne (Ligue Franche-Comté).

---

Introduction.

- Présentation faite par **Luc Tardif** sur la raison de l'organisation d'une table ronde de l'arbitrage :

- \* Un des chantiers les plus importants de la F.F.H.G., intégré dans le projet « 2010-2014 » ;
- \* Constat qu'il y a trop peu d'arbitres (120 sur toute la France) et le nombre diminue d'année en année ;
- \* Cet effectif réduit à une incidence sur les coûts et les désignations et peu d'arbitres au niveau international : Anne-Sophie Bonniface, Eric Bouguin ;
- \* Manque de valorisation des clubs formateurs et des candidats ;
- \* Comportement de l'entourage à revoir : décourage le jeune qui veut s'investir dans l'arbitrage ;
- \* La formation n'est pas identique partout alors que les modules le sont ;
- \* Manque de supervision ;
- \* Manque de cohérence entre les stages d'arbitres et les calendriers même au niveau des stages nationaux ;
- \* Cibles possibles : les loisirs, les anciens joueurs, les juniors et surtout les jeunes (dès le plus jeune âge).

**Yann Le Coq** à la F.F.H.G. depuis mars 2009 a travaillé sur le sujet

- Présentation du travail effectué par **Yann Le Coq** :

\* Prise de contact auprès de 30 acteurs du hockey français : Bureau Directeur et siège fédéral de la Fédération Française de Hockey sur Glace (F.F.H.G.), Direction Technique Nationale (D.T.N.), Commission d'Organisation et des Règles du Jeu (C.A.R.J.), Direction Technique de l'Arbitrage (D.T.A.), Président des huit Commissions d'Organisations Sportives (C.O.S.) ;

\* Six thèmes en sont ressortis : La communication Externe, la communication interne, la formation initiale, la formation continue, l'arbitrage au féminin et les coûts de l'arbitrage ;

- Explication des commissions clés par **Philippe Lacarrière** (C.A.R.J. et C.R.A.) et **Jean-David Camus** (C.O.S.).

---

### Tour de table.

- **Roy de Tao** (D.T.A.) : Remercie la F.F.H.G. pour cette organisation de Table Ronde de l'Arbitrage. Insiste sur le fait que tout le monde doit travailler dans le même sens. Excuse l'absence de Jean-Christophe Benoist (Président de la D.T.A.). Pense que le plus gros souci reste le recrutement. Le petit nombre n'amène pas de remise en question des personnes. Précise que la masse réduira les coûts.

- **Tristan Alric** (F.F.H.G.) : « Sans arbitre, il n'y a pas de match ». Plus de quotas d'arbitres dans les clubs.

- **Yves Castellain** (Nantes) : Dit qu'il manque des outils. Peu de vocations parmi les juniors et les anciens joueurs. Suppose que c'est peu être le rôle des directeur sportif de valoriser l'arbitrage. Propose un rapprochement entre la D.T.N. et la D.T.A.

- **Francine Delaunay** (Toulouse) : Comment valoriser ? Manque de retour sur les stages arbitraux, il doit y avoir un suivit. Lance une discussion sur les carnets de suivit pour les arbitres.

- **Jean-Charles Llorca** (Clermont) : Nécessité d'avoir un interlocuteur. Le système de formation doit être le même partout. Les désignations doivent-elles être considérer comme une valorisation ?

- **Corinne Dogemont** (Comité Directeur) : Une ligue ne forme pas de la même façon alors que les modules sont donnés à l'identique à tout le monde. Les règles ne sont pas appliquées de la même manière partout.

- **Sylvain Devaux** (Bureau Directeur, Evry) : Pas d'accord sur le fait qu'on mette la responsabilité des manques de formation arbitrale sur le dos des clubs. Manque de visibilité sur les outils applicables / méthodes pour les clubs. Faire de l'arbitrage « quelque chose de naturelle » dès les petites catégories. Parle du fonctionnement interne de l'arbitrage, de la communication des arbitres.

- **Jean-David Camus** (Secrétaire Général) : Propose de considérer la formation des arbitres comme une catégorie à part entière : notion d'école d'arbitrage (au sein du club). Niveau intermédiaire pour les superviseurs. Retour qui correspond à nos moyens.

- **Louis Smaniotta** (Villard) : Trouve qu'il est assez remarquable de parler d'arbitrage. Nécessité d'avoir un référent pour l'arbitrage dans les clubs. Ne croit pas à la reconversion des anciens joueurs, applicable plutôt sur les jeunes. Supervision plutôt sur un système de remonté d'informations avec les coachs. Régler les problèmes de désignations (valorisation des barèmes de la Fédération).

- **Charles Fauchon** (Viry-Châtillon) : Stage d'arbitrage pendant les matchs de championnats, envoyer les arbitres pendant les entraînements, cohérence des calendriers. Tournois : autre approche tarifaire, pas de supervision sur les tournois.

- **Florine Favray** (Cergy) : Coûts de l'arbitrage représente 5-10% des frais de clubs. Pour les tournois faire une enveloppe commune.

- **Monsieur De Goueia** (Entente Deuil-Garges) : pose un problème rencontré pour la formation des jeunes de 12-13 ans motivés par l'arbitrage.

- **Normand Roy** (Tours) : Arbitrage doit faire partie de la formation des jeunes, un joueur doit arbitrer au moins un ou deux matches. Valorisation et formation. Problèmes d'entente pour les formations entre la ligue Ile de France et la ligue Centre (même C.O.S.). Personnes neutres pour la supervision.

- **Gilbert Garcher** (Orléans) : problèmes entre ligue Ile de France et ligue Centre (C.O.S. I.D.F.). Opération « réveille ton hockey ». Arbitrage intéresse plus les joueurs des loisirs. Informations envers les coachs, les spectateurs et les jeunes. Faire des affiches sur le fair-play : exposition qui se déplacerait dans tout les clubs. Réunir les coachs et les arbitres des U11. Utiliser le carnet d'arbitrage (faire signer à la table de marque). Faire des « mix » entre arbitres jeunes et arbitres expérimentés.

- **Didier Thiebaut** (Cholet) : Lui-même référent arbitrage de son club. L'acteur principal de l'arbitrage est le club. Formation des joueurs est importante, informations sur les règles de jeu. Travail sur les coachs. Outils pour faire la promotion de l'arbitrage. Règlements de jeu adaptés aux jeunes arbitres : cible les 12-13 ans pour demain. Manque de retour aux clubs sur les journées nationales de l'arbitrage. Faire des questionnaires sur l'arbitrage aux jeunes.

- **Bruno Catelin** (Alpes d'Huez) : Voir en début de saison pour réunir tous les référents arbitrages des clubs par C.O.S. Organisation de stage pendant les tournois. Formation de la table de marque.

- **Christine Duchamp** (Cadre Technique Nationale) : Relation entre la D.T.N. et la D.T.A. : profiter des stages nationaux pour organiser des stages d'arbitres, ce qui permet d'avoir plusieurs niveaux. Relations coachs et arbitres : plus de communications entre eux, être capable de se parler, convient à tous les acteurs du hockey. Réunions entre les coachs et les « head » car l'arbitrage a changé. La D.T.N. devrait imposer plus au niveau des calendriers. Importance de la préparation physique des arbitres.

- **Philippe Lacarrière** (Comité Directeur, président de la C.A.R.J.) : Vraie volonté de partager le projet pourtant très passionnel. Parler de recrutement signifie valoriser. Découragement de l'enfant à cause de l'entourage : nécessite une éducation de l'entourage (coachs et surtout parents). Règles du jeu : faire un document plus simple donnant les règles de bases. Donner envie pour les garder dans le cycle de formation. Référents arbitrages dans les clubs ne doivent pas nécessairement être d'anciens arbitres. Outils sont disponibles sur le site Internet de la D.T.A. Formation est un point essentiel. Supervision : gens ayant des compétences vis à vis des arbitres (humaine et financière). Réfléchir sur la possibilité de mettre des gens « moins qualifiés ». Communication est un des points très importants mais aussi un des plus dur à organiser : c'est avant tout un échange. Formation : « nous ne partons pas de zéro, mais on ne peut se satisfaire de cela ». Plus de « head » au championnat du monde depuis 13 ans. Il faut améliorer la formation. Désignations restent un vrai casse-tête qui ne sera résolue que si l'on a plus d'arbitres.

---

Résumé des propositions faites.

- Intégrer dans le travail du coach le développement de l'arbitrage ;
- Valoriser les clubs qui forment ;
- Intégrer dans la formation du joueur l'arbitrage ;
- Développer le rôle de référent arbitre désigné par les clubs au moment de l'affiliation. Ce référent n'est pas obligatoirement un ancien joueur ou arbitre. Il est là pour veiller, au sein de son club, à la bonne organisation des stages et à la diffusion des informations ;
- Travail en commun de la D.T.N. et de la D.T.A., notamment pendant les regroupements des équipes nationales ;
- Développement de la communication entre les coachs et les arbitres (comme ce qui se fait en « Magnus ») ;
- Veiller à positionner les stages d'arbitres au moment de l'élaboration des calendriers ;
- Utilisation du carnet plus efficacement ;
- Valoriser le jeune arbitre ;
- Considérer l'arbitrage comme une catégorie. Créer, par exemple, une école d'arbitrage ;
- Sensibiliser les parents et les coachs ;
- Mise en place d'un livret des règles du jeu adapté aux jeunes arbitres.